

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'envoi de la convocation : 05 juillet 2026

Date d'affichage de la convocation : 04 juillet 2026

Date de la réunion du Conseil Municipal : 09 juillet 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 21 - Votants : 25

Le 09 juillet 2026 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Adrien JEHENNE, Maire.

Sont présents : Adrien JEHENNE, Le Maire, Manuella HAMEL, Nadia JEHAN-FAUDET, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoints au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Anne-Marie ARSENE, Jean-Claude DESMASURES, Louis-René DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILLI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Conseillers municipaux,

Sont absents excusés : Jérôme GAHERY, Evelyne HILLIOU, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Séverine LEPROVOST Nadège BOULE.

Ont donné procuration : Jérôme GAHERY donne pouvoir à Emilie DESVOL, Evelyne HILLIOU donne pouvoir à David GIROULT, Marie-Laure FRELIN GOSSET donne pouvoir à Anne-Marie ARSENE, Bernadette AMELINE donne pouvoir à Manuella HAMEL.

Secrétaire de séance : Sébastien DANGUY

Délibération pour la vente d'une licence IV de la commune

Rapporteur Adrien JEHENNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code de la santé publique relatif à l'exploitation des débits de boissons ;

Considérant que la commune est propriétaire d'une licence de débit de boissons de 4ème catégorie (Licence IV) acquise lors de la vente aux enchères des biens mobiliers et immobiliers du restaurant « Chez Yo » organisé par le Commissaire de Justice SCP ROIS - VAUPRES - COUSTENOBLE en date du 06 février 2025 ;

Considérant que cette licence n'est pas exploitée par la commune et qu'il apparaît opportun de la céder afin de favoriser le maintien et le développement de l'activité économique et touristique locale ;

Considérant la demande formulée par Madame ANNA BAMBRIDGE, exploitante du restaurant situé 22 rue de Verdun 50 150 SOURDEVAL, souhaitant acquérir cette licence afin de l'exploiter dans le cadre de son activité ;

Considérant l'accord intervenu sur un prix de vente fixé à 7 999.60€ ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants :

- d'approuver la vente de la licence de débit de boissons de 4ème catégorie (Licence IV) appartenant à la commune à Madame Anna BAMBRIDGE exploitante du restaurant situé au 22 rue de Verdun 50 150 SOURDEVAL.
- De fixer le prix de cession de cette licence à la somme de 7 999.60€ (sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante centimes
- Les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 09 juillet 2026.

Le secrétaire de séance,
Sébastien DANGUY

Le Maire,
Adrien JEHENNE

